



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 26/13  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 23	Votants : 29	Procurations : 06

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 12 AVR. 2013

Affiché le : 12 AVR. 2013

L'An deux mille treize, le neuf avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 02 avril 2013**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, GONZALEZ, ZAMBONI, SALAÜN, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, MARQUIER, RIGAUD, LLOUBERES, MOUNIC, GESTA.

**PROCURATIONS**

Mme DURAND	à	Mme MAUREL
M. PLATEAU	à	M. CANEZIN
M. BERNES	à	Mme LIAN
Mme PETIT	à	M. RIGAUD
M. FERTE	à	Mme MOUNIC
M. LOUGE	à	M. GESTA

**Secrétaire** : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité

**OBJET : ENFANCE JEUNESSE EDUCATION - Modification des tarifs du séjour hiver 2013 à Cauterets**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les conditions météorologiques (chutes de neige) ont perturbé le départ du séjour mixte à Cauterets pour les enfants de l'ALSH Primaire et du CLAP'S. Il a été reporté au mardi 26 février au matin réduisant le séjour à 4 jours au lieu de 5.

En fonction de ces éléments, il convient de modifier les tarifs des séjours.

Les membres du Conseil Municipal auront à se prononcer sur la proposition ci-dessous :

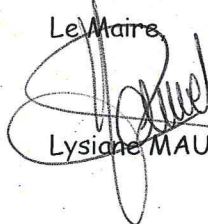
DATES	ALSH Primaire			CLAP'S		
	QF CAF	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF	QF CAF	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Du 26 février au 1 <sup>er</sup> mars 2013 Ski CAUTERETS	< à 400	115 €	92 €	< à 400	115 €	92 €
	401 - 650	125 €	100 €	401 - 650	125 €	100 €
	651 - 800	135 €	108 €	651 - 800	135 €	108 €
	801 - 950	145 €	116 €	801 - 950	145 €	116 €
	951-1 300	155 €	124 €	951-1 300	155 €	124 €
	1 301-1 700	170 €	136 €	1 301-1 700	170 €	136 €
	1701 - 2300	185 €	148 €	1701 - 2300	185 €	148 €
	> à 2 300	200 €	160 €	> à 2 300	200 €	160 €
	Extérieur	310 €	248 €	Extérieur	310 €	248 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- D'approuver les nouveaux tarifs du séjour hiver 2013 à Cauterets tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 10 avril 2013

Le Maire  
  
 Lysiane MAUREL

